

30 août 2005

05.336

Question du groupe radical

Troisième chambre fédérale?

Les cantons viennent d'acheter un immeuble à Berne, afin d'y créer "un meilleur ancrage des cantons dans la ville fédérale".

Quelle est la position du Conseil d'Etat par rapport à cette idée de créer une sorte de "troisième chambre fédérale"?

Si la prise de position du gouvernement était positive, à partir de quand notre canton y participerait-il?

Quel serait le coût de cette opération?

Signataires: Ch. Imhof, J.-B. Wälti, E. Berthet, O. Burgat, R. Comte, D. Cottier, L. Favre, C. Guinand, Ph. Haeberli, B. Keller, M.-A. Nardin, S. Piaget, P. Sandoz, R. Tanner et B. Zumsteg.